

# Diversification des cultures d'hiver sous abris et plein champ; planification

Co-organisée avec la FD CIVAM du Gard

## Objectifs de la formation

Organiser et mener sa saison d'hiver en maraichage diversifié

## Enjeux

La saison d'hiver en maraichage est un enjeu en terme de lissage du temps de travail sur l'année et d'articulation avec la saison d'été. Afin de pouvoir envisager techniquement et en matière d'organisation cette saison, nous avons mis en place cette formation

## Déroulé

- Contexte

-Itinéraire technique sous abris en hiver

-Point par cultures selon attentes : Salade, épinard, choux (chou rave et chou chinois), cèleri branche, scarole, chou rave, mache/roquette, courgette précoce

-Planification des cultures sous abris : présentation du logiciel gratuit disponible sur Sud et Bio

Possibilité d'inclure les cultures de plein champs selon vos attentes

## Infos complémentaires



**Durée de la formation** 1 jour(s)

**Date limite d'inscription** 19/11/2020

### Tarifs

Adhérent 217€

Non adhérent 217€

Non agricole 217€

gratuit pour les agriculteurs éligibles

VIVEA

Gratuit éligibles Vivea, autre financements, nous contacter

### Plus de renseignements

Céline Mendes

celine.mendes@bio34.com

CIVAM bio 34

Maison des Agriculteurs B

Mas de Saporta CS 50023

34875

LATTES

Tel. 04 67 06 23 90

N° d'organisme de formation :

91340782734

## Dates, lieux et intervenants

**19 nov 2020**

09:00 - 17:00

Mas de Saporta

34000 Lattes

Célia Dayraud, appui technique et expérimentations

maraîchage, Civam Bio 66

## Co-organisateur(s)



## Financier(s)



## Financement de la formation et pièces à fournir

Les contributeurs VIVEA doivent être à jour de leur cotisation au fond de formation, les personnes en démarches d'installation doivent fournir l'attestation délivrée par le point info installation

## Bulletin d'inscription

Nom \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

Commune \_\_\_\_\_

--

Courriel \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))